

Bureau
Passage
Lemonnier
12.

LE RASOIR

Bureau
Passage
Lemonnier
12



A propos de la transformation de l'Uniforme de l'infanterie
— „Eh! bien, Sire, quel uniforme adoptez-vous?“ — „Je choisis le N° 3 pour l'infanterie ordinaire!
quant au n° 2, il pourra parfaitement convenir pour la nouvelle réserve

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT,

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
à forfait
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

Dieu hors la loi. S. V. P.

J'ai sous les yeux une circulaire qu'un estimable avocat, curateur à la faillite d'un sieur X***, vient d'adresser à un mien ami, aux fins de l'inviter à produire dans le délai légal sa déclaration de créance.

La circulaire de l'honorable curateur se termine par le paragraphe suivant, qui prouve que certaines lois en vigueur dans la libérale Belgique contiennent encore des dispositions surannées et ridicules, dignes tout au plus d'un comité de législateurs composé de sacristains et de membres d'une *Sainte-Famille* quelconque.

« Je vous rappelle, dit la circulaire en question, qu'aux termes de l'article 498 de la loi sur les faillites, les déclarations de créances doivent être signées, accompagnées de titres à l'appui et porter une affirmation conçue comme suit : « J'affirme que ma présente créance est sincère et véritable, AINSI QUE DIEU ME SOIT EN AIDE. »

Je me demande avec anxiété dans quel but les vieilles perruques, chargées de rédiger *in illo tempore* notre article 498, ont imaginé cette disposition finale, que tous ceux qui ont leurs cinq sens s'accorderont à trouver abracadabrante.

Les créanciers d'un failli invoquer l'aide de Dieu !! C'est à en pouffer de rire !!

Mais si la protection du Père Éternel se manifeste envers quelqu'un dans une faillite, c'est généralement envers le failli qui trouve presque toujours, après sa déconfiture, moyen d'aller vivre grassement ailleurs, sous l'égide protectrice d'une honnête séparation de biens avec Madame son épouse, laquelle s'est le plus souvent arrangée de façon à conserver dans un vieux bas une bonne pomme pour la soif !

Quand aux malheureux créanciers, l'aide de Dieu leur apparaît d'ordinaire dans l'espèce sous forme d'un énorme dividende de frs. 1,23 à frs 1,48 pour cent, avec lequel ils peuvent se brosser le ventre et faire chanter des *Te Deum* si cela leur fait plaisir.

Dans ces conditions, l'invocation à la Divinité me paraît ici aussi ridicule qu'inefficace, (je dirai même, qu'elle est injurieuse), et pour l'honneur de Dieu lui-même, que je considère au fond comme un brave homme, je demande que l'on fasse disparaître au plus vite la disposition finale de l'article 498 de la loi sur les faillites.

Que Dieu vienne donc en aide à nos législateurs et que le Saint-Esprit les éclaire !!

A. RIGOBERT.

Conseil communal de Liège.

Séance du 3 Mars 1884.

La séance est ouverte à 7 heures 6 minutes par l'appel nominal.

Sont absents : MM. J. d'Andrimont, (sauveteur) et Anten, (docteur en médecine, chirurgie et accouchements.)

L'ordre du jour appelle la proposition de créer un nouvel emploi de commissaire de police.

M. MOTTARD *bourgmestre*. — Comme vous le savez, Messieurs, le commissaire de police du quartier du Centre est également chargé des fonctions d'officier du ministère public près le tribunal de simple police. Nous vous proposons de disjoindre ces deux emplois. M. Dopagne resterait à la tête du parquet de simple police et nous désignerons un nouveau commissaire pour le quartier du Centre.

M. RENKIN. — J'applaudis des deux mains à la première partie de votre proposition. Mais je me demande s'il est bien nécessaire de créer un emploi de commissaire en plus. Votre commissaire en chef ne pourrait-il être chargé en même temps du quartier du Centre.

M. MOTTARD. — C'est absolument impossible. Notre commissaire en chef, qui n'a que 4 adjoints, 1 inspecteur et 12 agents à son service spécial, est littéralement accablé de besogne.

M. RENKIN. — Cependant dans toutes les grandes villes de France et de Belgique, quand le commissaire de police en chef ne remplit pas les fonctions d'officier du ministère public, il a en revanche dans ses attributions la direction d'un quartier de la ville.

M. MOTTARD. — Oui mais, M. Renkin, ils n'a pas comme ici à rechercher les assassins de Pirard ni à faire des études spéciales relatives à l'influence du casque en cuir bouilli sur les contatations des contraventions et des délits.

M. RENKIN. — N'importe ! s'ils n'ont pas cela ils ont autre chose. Dans tous les cas ne pourrait-on faire prendre des renseignements dans d'autres grandes villes.

M. MOTTARD. — A quoi bon, puisque j'affirme que M. le commissaire de police en chef est tellement surchargé de travail qu'il n'y a plus moyen de lui endosser le moindre supplément de besogne. J'ajouterai, Messieurs, qu'il est à ma connaissance personnelle que cet estimable fonctionnaire est obligé de se lever tous les jours à 4 heures du matin et de travailler dans son cabinet jusqu'à minuit pour pouvoir mener à bonne fin sa tâche quotidienne. Et il n'a que 8,000 francs d'appointements ! à peine 500 francs de plus que le procureur du Roi.

M. SCHÖUTETEN. — Je dois déclarer que la Commission de police n'a accepté la proposition que parce que M. le Bourgmestre a assuré que la dépense résultant de la création du nouvel emploi serait à peu près nulle.

M. MOTTARD. — Il ne s'agit en effet que de voter un petit crédit de 3.700 francs. Une misère pour une ville aussi riche que Liège !

M. HANSENS. — Cela n'empêche pas cependant que l'on pourrait demander les renseignements réclamés par M. Renkin.

M. MOTTARD. — Je crois que c'est parfaitement inutile.

M. HANSENS. — Vous êtes peu gracieux pour les membres du Conseil, M. le bourgmestre.

M. MOTTARD. — Il n'y a rien de plus gracieux que moi, M. Hanssens ! Et la preuve, c'est que je consens à accomplir le désir de M. Renkin. Nous ajournons donc l'affaire.

L'ajournement est prononcé.

M. GROSJEAN (*bas à M. Bronne*) — Eh ! bien, Bronne, avez-vous fait les Carnaval.

M. BRONNE. — Ma foi, non ! Et vous ?

M. GROSJEAN. — Oh ! moi non plus.

M. BRONNE. — Le fait est qu'à votre âge....

M. GROSJEAN (*vexé*). — Comment à mon âge !! Savez-vous, mon cher, que je n'ai pas encore 59 ans.

M. BRONNE. — Félicitations, mon cher ! On vous en donnait tout au plus 65 (*La conversation ne continue pas.*)

M. MOTTARD. — Nous passons à l'examen du plan de façade du Conservatoire. La parole est à M. l'échevin Malherbe.

M. MALHERBE. — Il s'agit d'adopter une petite modification aux plans du nouveau Conservatoire. Vous pouvez, Messieurs, voter de confiance, car nous marchons parfaitement d'accord avec l'entrepreneur et l'administration des ponts et chaussées.

M. HANSENS. — Je ne voterai plus rien pour ma part qui a trait à votre fameux Conservatoire. On nous a fait avaler assez de boulettes comme cela et il est plus que temps que cela finisse. D'ailleurs si vous marchez si bien d'accord avec tout le monde, pourquoi les travaux sont-ils suspendus depuis le mois de Décembre dernier !

M. MALHERBE. — C'est à cause de la gelée, M. Hanssens !

M. ATTOUT-FRANS. — La bonne plaisanterie, il n'a pas gelé cet hiver !

M. MALHERBE. — Mais il aurait pu le faire. (*Hilarité générale.*)

M. HANSENS. — M. l'échevin sait parfaitement qu'il y a autre chose.

M. STÉVART. — Parbleu !

M. HANSENS. — On nous cache la vérité en ce moment.

M. MALHERBE. — Je ne permets pas à M. Hanssens de tenir un tel langage.

M. HANSENS. — Soyez tranquille, M. l'échevin, je me passerai bien de votre permission.

(*Le nez de M. R. Malherbe s'allonge de 3 centimètres 22 millimètres.*)

M. STÉVART. — Voyons, un bon mouvement ! N'est-il pas à la connaissance du Collège qu'il y a eu de grandes fautes commises, et que par suite l'entrepreneur refuse de continuer le forfait !

M. MALHERBE. — Certainement que..... Il est incontestable..... Je suis loin de vouloir dissimuler... A propos, si nous réservions cette affaire pour le huis-clos !

M. VANMARCKE. — Ah ! mais non. Je commence à en avoir assez de vos explications à huis-clos. Le public a le droit de savoir ce que nous faisons ici. M. Magis l'a dit du reste. « L'Hôtel de Ville de Liège est une maison de verre ! »

Une voix dans le public. — Maté !

(*Hilarité.*)
M. STÉVART. — Que M. Malherbe nous donne seulement lecture des conclusions de certain rapport de M. Mahiels.

M. MALHERBE (*ahuri*). — Quel rapport ?

M. STÉVART. — Farceur ! vous savez bien ce que je veux dire

M. MALHERBE. — Ah ! oui ! Malheureusement ce rapport n'est pas ici.

M. POULET. — Eh ! bien qu'on aille le chercher ; ce n'est pas plus difficile que cela.

De toutes parts. — Oui, oui ! le rapport !
(*Le nez de M. R. Malherbe s'allonge de nouveau de 5 centimètres 31 millimètres. Le pompier de service ouvre par prudence la porte de l'enceinte réservée au public.*)

M. le Bourgmestre donne à l'huissier-audencier l'ordre d'aller chercher le rapport de M. Mahiels.

M. HANSENS (*bas à M. Pirotte*). — C'est singulier, docteur, que votre confrère Anten n'assiste jamais à nos intéressantes séances. Voilà près de trois ans qu'il a été élu conseiller communal et c'est à peine si je l'ai vu deux fois dans cette enceinte.

M. PIROTTE. — Ce cher Anten sait que je suis là pour défendre les intérêts du quartier de Sainte-Marguerite ! Et sans me vanter je suffi largement à cette tâche. (*La conversation continue.*)

M. GILLON (*à part et très perplexe*). — J'ai comme un pressentiment que je devrai bientôt dire adieu à mon habit brodé ! Et cette fois, je le crains, ce sera pour toujours. (*Il s'abime dans ses réflexions.*)

L'huissier-audencier entre dans la salle et remet à M. le Bourgmestre le rapport de M. Mahiels.

M. MOTTARD. — Messieurs, je suis en possession du rapport de M. Mahiels. La séance est levée. (*Mouvement de stupefaction générale.*)

M. VANMARCKE. — Un instant, M. le Bourgmestre ! N'a-t-il pas été entendu que vous nous donneriez lecture des conclusions du rapport ?

M. MOTTARD. — C'est impossible, il n'y a pas de conclusions à ce rapport.

M. STÉVART. — Allons donc !

M. MALHERBE (*d'une voix expirante*). — C'est ainsi.

M. POULET. — Ah ! ça ! Est-ce qu'on se fiche de nous ici.

M. MICHA. — S'il n'y a pas de conclusions qu'on nous lise le paragraphe final. Ce sera la même chose.

De toutes parts. — Oui, oui !!

M. MOTTARD (*balbutiant*). — Je veux bien, moi.... Du moment que le Conseil l'exige, je suis tout à ses ordres.

M. le Bourgmestre donne lecture des conclusions du rapport de M. Mahiels. Il en résulte que M. l'ingénieur-directeur des travaux communaux décline toute responsabilité au sujet de ce qui pourrait arriver au nouveau Conservatoire par suite des fautes et erreurs commises dans les plans, etc., etc. M. Mahiels constate qu'il y a eu de maléfactions dans les travaux et conclut qu'il y a lieu de démolir une partie des maçonneries construites jusqu'à aujourd'hui.

M. HANSENS. Il résulte de tout cela qu'au printemps prochain on remettra la main à l'œuvre pour... démolir ce qui a été construit.

M. MOTTARD. — Que voulez-vous, M. Hanssens ? Il y a longtemps que l'on sait à Liège que faire et défaire c'est toujours travailler. En attendant, le meilleur parti à prendre c'est de remettre l'affaire à quinzaine. (*Adopté.*)

M. MAGIS (*à part*). — Décidément je serai bien vite Bourgmestre !

La séance est levée à 9 heures 2 minutes du soir.

Certifié plus qu'exact,
ZUTALORS.

Oh ! l'uniforme !

Uniforme ! uniforme ! ô parole magique
Qui charme les petits soldats de la Belgique !

Cavaliers, fantassins, éclatez en bravos :
La commission vient de finir ses travaux.
Si l'on vous a longtemps fait attendre sous l'orme,
Ne le regrettez point : un splendide uniforme
Vous récompensera.

Remarquez bien d'ailleurs,
Que ce n'est pas le fait de quelques sots tailleurs,
De chapeliers obtus, de bottiers en goguette,
Dont le seul art consiste à mettre une languette,
A découper du drap, du cuir et des galons,
A coudre des habits, souliers ou pantalons.
Non, c'est l'œuvre de gens dignes de confiance.
Généraux, colonels connus par leur science,
Capitaines, majors blanchis sous le shako
Et dont la voix rencontré un sympathique écho
Dans tous les cœurs amis de notre bonne armée.

Terre de nos aïeux, ne sois plus alarmée!
Et vous, n'espérez pas, ennemis insolents,
Voir jamais nos troupiers combattre en pans volants!
Avec leurs vêtements rendus imperméables,
Ils ne trouveront plus de cours d'eau non guéables
Et n'ayant plus besoin, pour les faire sécher,
D'invoquer le soleil ardent ni de chercher
Des cordes ou des prés où l'on peut les étendre,
Ils ne devront pas dire : — amis, veuillez attendre,
Nous faisons la lessive et dans quelques instants
Nous allons arranger la chose en quatre temps. —
Quel adversaire enfin voudrait prendre la mouche
Quand le Belge dirait : — un moment, je me mouche! —
Ou : — voici mon foulard, camarade, prenez
Sans façon, je vous prie, et mouchez-vous le nez? —
Car la commission s'est dit avec sagesse :
— Puisque l'on est en train de lui faire largesse
Et que dans la caserne il possède un crachoir,
Nous donnerons à l'homme en campagne un mouchoir.
Or rien de tout cela, bien qu'on en débâtère
N'amointrit le prestige et l'honneur militaire.
— Fusilier Vandersmoel, avance au ralliement.
Je veux t'interroger, réponds-moi carrément.
Dis-moi quelle sera, d'après toi, l'influence
De l'unité de drap de fond et de nuance
Sur l'esprit du soldat, sur son être moral
Et sur l'avancement de l'art en général? —
— Il en résultera, je crois, mon capitaine,
Pour les maîtres-tailleurs la ruine certaine,
Puisqu'ils ne pourront plus rapiécer nos habits.
Pour moi, j'aimerais mieux qu'on changeât le pain bis,
Que l'on nous accordât un lit plus confortable,
Qu'on eût plus de souci de notre maigre table
Et que l'Etat ne mît dans nos goussets profonds
Jamais moins de cent sous pour unité de fonds,
Qu'on ait culotte noire, ou bleue, ou violette,
Qu'on porte des galons, le trèfle ou l'épaulette;
Que la commission pour coiffure ait voté
Le casque ou le shako, (mon Dieu, que de bonté!),
Le chapeau, le colback, le bonnet de police
Et, sans scrupule aucun, biffe la coiffe lisse;
Qu'on puisse désormais, sans braver le bon ton,
D'une vieille tunique extraire son veston;
Dessus, dessous, devant, derrière qu'on tripote
Le pantalon, la veste et jusqu'à la capote;
Qu'on perce tout autour des poches et des trous
Pour y faire passer les sabres et les clous;
Qu'outre le havresac, lourd fardeau, l'on nous fasse
Porter, comme les gueux d'autrefois, le besace,
Une scie, un bidon, des pelles et du bois
Pour allumer du feu quand l'armée aux abois,
Dans les déserts affreux de l'extrême frontière
Doit bivaquer et vivre une journée entière;
Que par sollicitude et bonté maternelle
La patrie ait donné des gilets de flanelle
A tous ses défenseurs, condamnés à loger
Dans ces lieux où la fièvre est le moindre danger;
Qu'on permette au soldat de métré des lunettes;
Qu'il soit débarrassé des porte-bayonnettes,
Et de la cartouchière et du lourd ceinturon;
Que pour toute musique on lui laisse un clairon,
Qu'importe qu'on nous donne un panache, une aigrette,
Un pompon rouge ou vert et qu'enfin l'on arrête
Un type de bonnet à bandeaux cramoisis
Qui dessinent avec grâce le retroussis.
Qu'il soit facultatif de porter la moustache,
Les cheveux longs ou courts; qu'au cou l'on nous attache
Le faux-col du pékin, qu'on nous fasse élégants
Et que pour la corvée on exige les gants.
Eh! bons réformateurs, sans doute vous rêvâtes
De les orner aussi de nœuds et de cravates
Et, contre le soleil, la pluie et le brouillard,
D'armer tous ces guerriers d'un solide riflard! —
Qu'emportés par l'élan d'un zèle humanitaire
Vous ayez résolu que chaque militaire,
Pour éviter de boire un moka réchauffé,
A ses frais soit pourvu d'un moulin de café;
Que pour comble, cherchant en tout l'économie,
Votre commission, d'un vain luxe ennemie,
A force de génie et de profond calcul,
Parvienne à nous ôter même le gratte-cul!
Que nous fait tout cela?

Mais ce qui m'intéresse,
Ce qui rend soucieux le public et la presse;
Ce qui donne au soldat le sombre cauchemar
Et lui fait oublier son nouveau coquemar;
Ce qui nous fait avoir des frissons, c'est qu'on aille
Maintenant nous suspendre au cou cette médaille
Dite d'identité.
Quoi! c'est donc sérieux
Cette fois! La Belgique, infidèle à ses dieux
De paix, va donc aussi tantôt marcher en guerre?
Et demain, sur les morts jonchant partout la terre,
Pauvres parents en deuil, vaincus ou triomphants,
On vous verra chercher les noms de vos enfants.
5 Février 1884. H. CARREIL.

Le singe de la Baronne.

Un incident inusité a marqué la dernière représentation de *La Juive* au théâtre Royal.

M. Delabranche entonnait, avec l'admirable talent que l'on connaît, l'air célèbre du 4^{me} acte, lorsque tout à coup un immense brouhaha se produisit dans la salle et tous les yeux se portèrent vers une loge-salon, premier rang, sur le bord de laquelle un petit singe se promenait tout à son aise.

Le minuscule animal que *Le Foyer*, journal des spectacles, n'hésite pas à qualifier de *délicieux et d'amour d'ouistiti*, avait été introduit en fraude au Théâtre par Madame la baronne de X^{me}, affaire sans doute de se payer une tranche de *plan* inédit, et la noble dame avait trouvé bon de le lâcher sur le bourrelet en velours rouge de sa loge, précisément au moment le plus intéressant de la représentation.

Je dois à la vérité d'ajouter que l'immense majorité des spectateurs a trouvé la plaisanterie très spirituelle et que l'on a entendu un long murmure de désappointement lorsque la baronne, gêlée sans doute de tout le train dont elle était la cause, s'est décidée à soustraire son singe à l'admiration du public.

Pendant quelques minutes ce pauvre public visiblement désappointé a attendu avec anxiété, espérant encore voir réapparaître le singe de la baronne, mais hélas! son espérance a été déçue et force lui a été de se résigner à prêter son attention à un « *Dieu m'éclaire* » supérieurement chanté d'ailleurs.

L'incident n'a pas eu d'autres suites... c'est à dire que la police n'a pas crû devoir verbaliser contre la haute et puissante signora qui s'était avisée de troubler ainsi le spectacle avec circonstances aggravantes de singe et de préméditation.

Ah! si c'eût été quelque modeste habitué de l'amphithéâtre ou même du parterre qui se fut permis une petite escapade de ce genre, comme on vous l'aurait emballé en trois temps et trois mouvements!

Le singe et son propriétaire auraient été flanqués à la porte *presto-subito* avec accompagnement des jurons les plus énergiques des pompiers et des agents de service, et les nobles abonnés du balcon et des loges-salons se seraient mis à déplorer entre eux le peu d'éducation dont font généralement preuve les spectateurs des *petites places*.

Ici, au contraire, tout le *high-life* Liégeois a été d'accord pour trouver la farce de la baronne absolument charmante, et en présence de l'abstention paternelle de la police, je ne serais pas du tout surpris de voir les gens de la haute adopter bientôt la mode d'emmenner avec eux au Théâtre quelque petit animal de leurs amis.

Pourvu au moins qu'il ne leur prenne pas fantaisie d'y introduire des perroquets!

Ces intéressants volatiles pourraient faire une concurrence désastreuse aux non-moins intéressants habitués des baignoires, des premières loges et surtout du parquet, qui se sont octroyés sans façon (toujours avec la permission de la police) le droit de troubler chaque représentation par des conversations aussi bruyantes que... spirituelles.

Et franchement ce serait dommage!!!

RACAGNAC.

Par ci, par là.

Une question d'humanité. — Suivant une disposition ministérielle, le mode de recouvrement des coupons de voyageurs à la sortie des stations, actuellement employé sur certaines lignes du Midi, sera établi sur la section de Bruxelles à Welkenraet, à partir du 1^{er} Avril prochain.

Le *Journal de Liège* dit à ce sujet :
« Nous allons donc voir inaugurer à Liège et aux environs le nouveau système. Jusqu'à plus ample expérience, nous doutons qu'il satisfasse le public. »

Nous ferons remarquer à notre philanthrope confrère que ce système n'a pas été imaginé en vue de satisfaire le public, mais bien pour donner satisfaction aux gardes-convois dont la vie est si gravement exposée et qui apprennent presque chaque jour la mort d'un collègue tombé victime de recouvrement en cours de route.

Libre à Charles-Auguste et à ses acolytes d'en penser ce que bon leur semble, mais nous estimons, quant à nous, que la *vie d'un seul garde-convoi* vaut bien que le public se dérange un brin.

**

Tramway à vapeur. — On lit dans *la Meuse*, 5 Mars :

« Ce matin ont eu lieu les essais du Tramway à vapeur de Jemeppe-Liège sur le prolongement de la ligne par les boulevards Frère-Orban, Piercot et quai de l'Université. »

MM. Mignon, commissaire de police en chef, et Mahiels, ingénieur des travaux de la ville, assistaient à ces essais, qui ont très bien réussi. »

Du moment que des essais ont réussi en présence de MM. Mignon et Mahiels, tout va marcher à merveille. Et si jamais quelque pauvre diable se fait un jour ou l'autre écharper par le tram à vapeur, eh! bien ce sera de sa faute!!

**

Chez Thémis. — Les avocats du barreau de Bruxelles ont tant fait de leurs pieds et de leurs mains qu'ils sont parvenus à obtenir... l'établissement d'une buvette au nouveau palais de justice.

Certains de leurs confrères liégeois trouvent que c'est là une innovation très heureuse, sous la réserve cependant qu'il soit bien entendu que, pour ne pas nuire au prestige de la justice, on n'y servira que des... *gendarmes*.

**

Requiescat in pace. — Encore une des merveilles de Liège qui va disparaître! La commission des travaux publics du Conseil communal vient de décider l'enlèvement du célèbre urinoir-tronc de l'Avenue d'Avroy, en face de la rue des Guillemins.

Décidément ces Vandales de la *Violette* ne respectent plus rien, et pour peu que cela continue, nous n'aurons plus rien à montrer aux étrangers!!

**

Hollandschiana. — J'ai lu, je ne sais dans quel journal bruxellois, que tous les carrosses de la Cour sont en ce moment chez un carrossier afin d'être remis à neuf, en vue de la prochaine visite des souverains de Hollande et qu'au surplus de nouveaux équipages ont été commandés par le roi Leopold.

Je ne voudrais rien dire ici de désagréable à l'adresse du roi de Hollande et de nos frères *ibidem*, mais il ne me semble que les somptueux carrosses qui servent d'ordinaire à nos souverains et qui ont tout récemment encore servi pour la réception du roi d'Espagne lors de son voyage à Bruxelles, doivent être dignes, dans l'état où ils se trouvent, d'abriter leurs Majestés Néerlandaises. Il ne faut pas pousser absolument trop loin la *Nederlanshomanie*.

**

Dernières nouvelles. — Au moment de mettre sous presse nous apprenons que M. Boonen vient d'arriver sain et sauf à Paris et qu'il a été reçu hier, en audience solennelle, par M. le Président de la République.

Le bruit court même à l'Elysée que M. Grévy lui aurait offert le portefeuille des Beaux-Arts, mais que notre éminent architecte communal aurait décliné cet honneur, tout son temps étant pour le moment absorbé par l'étude du plan d'un Conservatoire à établir dans l'île de Cassamicciola!

BRICOLEUR

Jeune Garde Libérale de Liège.

Dimanche 9 courant, à 3 heures précises de relevée, Assemblée générale, au local, Boulevard de la Sauvenière, 4 (1^{er} étage).

Théâtre Royal

Le Bel Armand, la nouvelle pièce de M. Victor Jannet, a été représentée l'autre samedi devant les banquettes par les artistes du Théâtre de l'Odéon, en tournée artistique. Il y avait bien 50 à 60 personnes dans la salle.

Si nous n'avions en vue que l'interprétation qui a été très remarquable, nous dirions que les absents ont eu tort. Malheureusement la pièce ne vaut pas grand chose; de plus elle est passablement ennuyeuse, et malgré tout le talent déployé par les interprètes, elle n'a obtenu aucun succès en notre ville.

Nous ajouterons que la réputation d'honnêteté que certains journaux français ont voulu faire à la nouvelle édition du *Bâtard*, revue et corrigée par M. Jannet, nous semble terriblement usurpée. Cette scène d'un père excitant son fils à la débauche n'est pas à coup sûr très honnête et nous ne pouvons admettre qu'un auteur dramatique exploite une situation aussi immorale qu'in vraisemblable.

Nous avons à enregistrer une bonne reprise du *Postillon de Lonjumeau*.

Le charmant opéra-comique d'Adam a été très convenablement interprété par M^{me} Fleury-Pillard, MM. Maire, Badiali et Fleury.

Pour rappel, lundi : *Rigoletto*, avec le concours de M^{me} Albani.

Enfin à bientôt : *Lohengrin*.

X.

P. S. Nous apprenons avec plaisir que dans sa séance du 3 Mars, le Conseil communal a réélu M. Gally directeur du Théâtre Royal pour la campagne 1884-1885.

Toutes nos félicitations à notre sympathique directeur.

Théâtre du Pavillon de Flore.

Nous arrivons trop tard, comme les carabiniers d'Offenbach, pour parler de *François les bas bleus*. Le légendaire François les bas bleus, écrivain, poète, amoureux de la fille du marquis de Poncornet, patriote il devient un héros populaire, tout comme son confrère Ange Pitou dans M^{me} Angot, et épouse finalement celle qu'il aime. Cet opéra comique a fourni à un musicien de talent mort tout jeune, un thème sur lequel il a écrit une partition, beaucoup discutée par les grands connaisseurs, — dont nous ne sommes pas — mais que pour nous profane, nous trouvons en général écrite très rondement, sans trop de recherches, manquant peut-être d'une originalité personnelle, mais se laissant écouter facilement, se retenant facilement aussi. Il y a deci delà des choses charmantes, entre autres le duo de la leçon de lecture, et des chœurs généralement bien traités.

L'interprétation, la mise en scène, la décoration, les costumes rien n'a laissé à désirer.

M. Villard a parfaitement réussi son rôle de François, M. Lerieux a fait du marquis une excellente création. M^{me} Régine a été charmante dans Fanchon. M^{me} Warnots, M. Urbain, tout le monde enfin, chœurs et orchestre compris, s'est tenu à la hauteur de sa tâche. EGO.

Théâtre Royal de Liège.

Direction Ed. Gally.

Bur. à 6 1/2 h. Rid. à 7 h.

DIMANCHE 9 MARS 1884

AIDA

Grand-opéra en 4 actes et 7 tableaux, musique de Verdi.

ON TERMINERA PAR

LE TOREADOR

Opéra-comique en 2 actes, mus. d'Ad. Adam.

LUNDI 10 MARS

Une seule représentation de M^{me} ALBANI **RIGOLETTO**

MARDI 11 MARS

HAYDÉE

Opéra-comique en 3 actes.

Théâtre du Pavillon de Flore

Propriété RUTH, rue Surlet, Liège.

Bur. à 6 h. Rid. à 6 1/2 h.

DIMANCHE 9 et LUNDI 10 MARS 1884

reprise de :

LE PETIT DUC

opéra-comique en 3 actes

On commencera par

L'ARGENT DU DIABLE

drame en 3 actes.

Liège. — Imp. et Lith. mécanique de J. Daxhelet

PLAT DU JOUR



1 Epidémie du vigne du plus grand architecte de l'Univers
 Démolition des travaux du nouveau Conservatoire
 à Liège, il y a longtemps que l'on sait que faire et défaire c'est toujours travailler!

2 C'est pas fêti, qu'on gobera avec tout ça!
 trop malin, lui! il se décline à temps toute responsabilité.



3 Quant à lui, son nez s'allonge toujours de plus en plus



4 Le plus clair de toute l'affaire, c'est qu'aux prochaines élections,
 les conservateurs vont fameusement exploiter la question du Conservatoire.



1 Les victimes du jeûne & de l'abstinence



En Carême

2 Se fient du Carême comme de l'an quarante,
 n'en cherchent pas moins des pigeons à coquer.